



## Bulletin Adhésion

### Adhésion

#### *Disposition Statutaire*

Article 6, Article 7 et Article 8 des statuts de l'association.

Documents à la disposition de l'adhérent au Siège Social de l'Association et sur le site internet de l'Association.

#### *Consignation*

Le présent Bulletin sera consigné au titre d'archive, dans le Registre de l'Association, disponible en consultation au Siège Social de l'Association.

#### *Engagement*

L'adhésion engage au respect des valeurs et des statuts de l'association Un Toi de Vie

Documents à la disposition de l'adhérent au Siège Social de l'Association et sur le site internet de l'Association.

#### *Cotisation*

A ce jour, le montant de la cotisation est fixé à 10 euros par personne.

Règlement en espèces, en chèque libellé à l'ordre de « Un Toi de Vie », ou par virement sur le compte bancaire de l'association : IBAN : FR7610278050040002071720166 - BIC : CMCIFR2A

### Adhérent

Prénom Nom

-----

Adresse Postale

-----

-----

Email

-----

Numéro de Téléphone

-----

Numéro d'Adhérent

Si renouvellement d'adhésion

-----

Date

-----

Signature de l'adhérent

Signature du Président

[www.untoidevie.fr](http://www.untoidevie.fr)

---

Adresse postale : Association Un Toi de Vie – 21 impasse du bon Coin – 57070 METZ